



Lucy Harmer

info@lucyharmer.com

www.lucyharmer.com

M : +41 (0)78 726 32 22

CENTRE INNERELF

COURS – QUESTIONS ET REPONSES

Quelle est la différence entre le feng shui et la purification d'espace ?

Le Feng Shui s'occupe de rééquilibrer et corriger la circulation de l'énergie dans un lieu, que ce soit dans votre maison ou votre lieu de travail. Il consiste à analyser les plans du lieu et la nature du terrain. Il se base sur le cycle des cinq éléments et porte une attention toute particulière aux couleurs, tons, formes, matières, aménagement du mobilier et la qualité de l'éclairage. Le feng shui s'occupe également d'enlever toutes les nuisances qui affectent votre santé comme les ondes électromagnétiques et micro-ondes, le stress géopathique, les fuites d'énergie, etc. Une meilleure circulation d'énergie dans votre habitation affectera tous les aspects de votre vie, de votre santé, de vos relations et de votre travail.

La purification d'espace a pour but de libérer un lieu de ses anciennes émotions, de nettoyer toutes les mémoires des murs, et de créer un nouvel espace harmonieux. Elle s'occupe de dégager toute l'énergie stagnante, les cycles de pensée, les schémas répétitifs et les couches émotionnelles qui s'ancrent dans un lieu au fil du temps. La purification d'espace permet de se libérer de ce passé et de tout le vécu des anciens occupants. Elle apporte une lumière nouvelle au lieu et favorise la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur (amour, finances, santé, voyages, carrière, etc). Lors d'une purification d'espace, il est aussi possible de dégager toute entité, d'ôter les malveillances, de renvoyer les âmes errantes vers la lumière et de démanteler les sorts.

Quels sont les prérequis pour les cours ?

Il n'y a pas de prérequis pour les cours de base. Pour les cours professionnels et de consultant, il est recommandé d'avoir suivi le cours de base ou au moins d'avoir des connaissances personnelles antérieures, sur le sujet concerné, tirées de lectures ou de séminaires avec d'autres enseignants.

Combien coûte un cours ?

Cela va dépendre du cours. Vous trouverez la liste des cours, leurs dates et leurs tarifs sur mon site internet : www.lucyharmer.com

Quand dois-je m'inscrire ?

Le nombre d'élèves étant limité, le plus tôt est le mieux. Il est recommandé de s'inscrire 6 mois à l'avance pour les formations de consultant et 2 mois à l'avance pour les week-ends ou les cours de base.

Le Centre organise-t-il des cours à l'étranger ou en dehors de Genève ?

Oui. Dès 6 personnes en Suisse et 10 personnes à l'étranger. Si vous souhaitez organiser un cours dans votre région, contactez le Centre. La personne qui organise le cours participe gratuitement.

Comment m'inscrire à un cours ?

L'inscription à un cours se fait exclusivement par e-mail (info@lucyharmer.com). Dans l'e-mail, veuillez indiquer l'intitulé du cours, son lieu, ses dates ainsi que vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, e-mail et téléphone).

Après ce premier e-mail, vous recevrez une pré-inscription avec tous les détails concernant le paiement d'un acompte qui vous garantira la participation au cours. Le solde restant se paie soit par virement avant le cours, soit directement en espèces le premier jour du cours.

Le nombre de places étant limité, elles seront réservées selon l'ordre des paiements de l'acompte.

Un minimum de 4 participants est requis pour un cours de base et il est de 2 pour les formations de consultant. Si ce minimum n'est pas atteint, Lucy Harmer se réserve le droit d'annuler le cours et remboursera les acomptes versés.



LucyHarmer

info@lucyharmer.com

www.lucyharmer.com

M : +41 (0)78 726 32 22

CENTRE INNERELF COURS – QUESTIONS ET REPONSES

Quand et comment puis-je payer mon cours ?

Un acompte pour un cours est à payer sur le compte postal suivant :

CCP 17-221962-3

IBAN : CH7809000000172219623

Gosteli-Harmer Lucy

Rue des Grandchamps 19

1971 Champlan

Ou par Twint : 078 726 32 22

Toutes ces informations vous seront renvoyées par email avec le montant précis de l'acompte afin de sécuriser votre inscription.

Les frais de transfert sont à votre charge et les paiements doivent se faire uniquement en CHF.

Une facture vous sera remise après le cours.

Puis-je annuler mon inscription ?

Oui, c'est possible, par contre l'acompte n'est pas remboursé car il couvre les frais administratifs et de matériel.

De nombreux détails supplémentaires se trouvent sur le site du centre : www.lucyharmer.com